

Assurance, assistance et franchise

Ce qui est couvert pendant votre location de moto — synthèse au 08/08/2026

envie2rouler Alpes

Location de motos · Grenoble

17 Bd de la Chantourne, 38700 La Tronche

06 80 59 40 93 · envie2rouleralpes.fr

De quoi s'agit-il ? Chaque location comprend l'**assurance tous risques de la moto** et l'**assistance 24 h/24**, sans que vous ayez à souscrire quoi que ce soit. Nos machines sont assurées auprès de la **Mutuelle des Motards** (la Suzuki GSX-8S et la BMW M 1000 RR le sont auprès de **FMA**). Ce qui reste à votre charge en cas de dommage, c'est la **franchise** — et c'est le seul point qui demande votre attention.

✓ Qu'est-ce qui est assuré ?

- ✓ **Responsabilité civile** : dommages causés aux tiers — corporels illimités, matériels jusqu'à 100 M€.
- ✓ **Dommages tous accidents** : collision, chute, choc, versement de la moto.
- ✓ **Vol, incendie, explosion**, forces de la nature et catastrophes naturelles.
- ✓ **Protection du conducteur** : vos propres dommages corporels.
- ✓ **Équipement et casque** du conducteur, et **protection juridique** (recours après accident).
- ✓ **Assistance 24 h/24 et 7 j/7** : dépannage, remorquage, assistance aux personnes.

✗ Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les **objets et vêtements** transportés sur ou dans la moto.
- ✗ La **privation d'usage** et le manque à gagner qui en découle.
- ✗ Les **accessoires ajoutés** par vos soins.
- ✗ Les **pneumatiques** seuls, hors accident ayant touché une autre partie de la moto.
- ✗ L'usage sur **circuit, course ou compétition**.

! Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

- ! Conduite sous l'empire d'un **état alcoolique** pénalement sanctionné, ou **usage de stupéfiants**.
- ! **Refus** de se soumettre au dépistage ou aux vérifications.
- ! Conduite **sans permis valide**, ou par une personne **autre que le conducteur désigné** au contrat.
- ! **Usage non conforme** : sport, compétition, sous-location, transport onéreux de personnes.
- ! **Vol facilité par une imprudence**, en particulier lorsque les clés ont été laissées sur ou dans la moto.
- ! **Délit de fuite** et, plus largement, tout comportement fautif.

Dans ces situations, la garantie ne joue pas et l'**intégralité du coût reste à votre charge**, sans plafond. C'est la raison pour laquelle l'empreinte bancaire prise au départ porte toujours sur le **montant plein de la franchise**, même si vous avez souscrit le rachat.

€ Ma franchise, et comment la ramener à 600 €

Moto	Permis	Franchise	Rachat / jour	Votre part avec le rachat
Triumph Tiger Sport 660 · Street Triple 765 R	A2	1 500 €	15 €	600 €
Suzuki GSX-8S	A	1 500 €	19 €	600 €
BMW F 900 R (A2)	A2	2 000 €	15 €	600 €
Triumph Trident 800 · Tiger Sport 800 · BMW F 900 R	A	2 000 €	19 €	600 €
BMW M 1000 RR	A	3 000 €	30 €	600 €

Une franchise s'applique par sinistre, pas par location. Une chute côté droit puis une chute côté gauche comptent pour deux événements distincts, donc deux franchises. Et une chute, même à faible vitesse, atteint presque toujours le montant de la franchise : sur une moto récente, les pièces coûtent cher. Les réparations sont réalisées chez le concessionnaire de la marque, avec des pièces d'origine.

La caution se prend en ligne, avant de venir. Beaucoup de cartes ont un plafond qui bloque une pré-autorisation de 1 500 à 3 000 €. Ce plafond doit être disponible **indépendamment du solde du compte** — une pré-autorisation mobilise le plafond de paiement, pas l'argent présent. Le relèvement se fait en quelques minutes depuis l'application bancaire ou l'espace client en ligne. Si l'empreinte ne passe pas, la caution peut être versée en **règlement réel (virement ou carte bancaire)** et vous est restituée après la location, **déduction faite de 40 € de frais de restitution. Les chèques ne sont pas acceptés.**

🕒 Où suis-je couvert ?

- ✓ En **France métropolitaine**.
- ✓ En **Espagne, Italie, Suisse, Allemagne, Benelux, Portugal, Andorre et Monaco** — prévenez-nous avant le départ, nous vous remettons la carte verte et ajustons le forfait kilométrique.
- ✗ Tout autre pays : la moto ne doit pas y circuler.

🔑 Quelles sont mes obligations ?

- Être le **conducteur désigné** au contrat et rouler avec un permis valide de la catégorie de la moto.
- Porter **casque et gants homologués** — nous les fournissons en option si vous n'en avez pas.
- Utiliser la moto **normalement**, dans la zone autorisée.
- **Déclarer tout sinistre sous 24 heures** (article L113-2 du Code des assurances), photos à l'appui.
- En cas de **vol ou de tentative de vol**, **déposer plainte** : sans procès-verbal, l'assureur n'indemnise pas.
- Restituer la moto à la date convenue, **avec le plein**.

📞 En cas de panne, d'accident ou de vol

Assistance 24 h/24 et 7 j/7

05 48 20 48 20

depuis l'étranger : +33 5 48 20 48 20

Ce document est une synthèse d'information, remise avant la location. Il ne remplace ni les conditions générales de location d'envie2rouler Alpes (MONARCH SAS), ni les conditions générales de l'assureur, seules opposables en cas de divergence. Conditions générales complètes sur envie2rouleralpes.fr/assurance.html · Assurance Mutuelle des Motards (contrat flotte) et FMA Assurances pour la Suzuki GSX-8S et la BMW M 1000 RR · Assistance assurée par IMA.

envie2rouler Alpes — MONARCH SAS, 17 Bd de la Chantourne, 38700 La Tronche · 06 80 59 40 93 · envie2rouleralpes.fr — document mis à jour le 08/08/2026.